



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

domaine de Chambord

Question écrite n° 94618

Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'opportunité de reconstituer l'unité historique de la forêt de Chambord et de Boulogne, détenue par le même propriétaire : l'État. Serait ainsi constitué par l'État un pôle d'excellence de la chasse sur un massif forestier de 10 000 hectares d'un seul tenant, ce qui serait absolument unique en son genre en Europe. Ce pôle permettrait de conserver et présenter l'ensemble des principales pratiques de la chasse française du grand comme du petit gibier, à l'exception des chasses traditionnelles locales. De plus, la reconstitution de l'unité des deux forêts, historiquement liées l'une à l'autre, apparaît nécessaire pour répondre à une demande croissante de visites pédagogiques en forêt. En outre, la combinaison du futur muséum de la chasse et de la nature, et de la réunion des forêts de Chambord et de Boulogne affirmerait définitivement l'identité de Chambord comme lieu de référence mondiale de la chasse et permettrait de présenter un projet stratégique de substitution aux chasses présidentielles auxquelles le Président de la République a décidé de mettre fin. Il souhaiterait donc connaître le sentiment du Gouvernement sur l'opportunité d'affecter la forêt domaniale de Boulogne au domaine national de Chambord.

Texte de la réponse

Du point de vue du ministère de la culture et de la communication, la reconstitution d'un seul massif forestier réunissant la forêt de Chambord et la forêt de Boulogne serait effectivement cohérente avec leur unité historique et patrimoniale et avec la volonté de valoriser l'ensemble des pratiques relevant du patrimoine immatériel. Mais c'est aux ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture qu'il revient de se prononcer sur ce projet. Le Domaine national de Chambord est en contact constant avec ces ministères pour étudier les différentes évolutions envisageables.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94618

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13109

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4483